Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre
Service Marchés Publics

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE TRAVAUX

Réaménagement des vestiaires et sanitaires hommes et femmes au Centre d'Incendie et de Secours de SAINT HONORE LES BAINS

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026-0013
Date limite de remise des plis	04 / 12 / 2026 – 12h00
Procédure de passation	Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT 3
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE 4
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS 5
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION 8
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 10

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre
Représentant : Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Adresse : Rue du Colonel Rimailho - 58640 Varennes-Vauzelles

Profil acheteur : ARNIA
https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=695950&orgAcronyme=k4f

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes :
Réaménagement des vestiaires et sanitaires hommes et femmes au Centre d'Incendie et de Secours de SAINT HONORE LES BAINS

Code CPV	Libellé CPV
45216121-8	Travaux de construction de centres de secours des sapeurs-pompiers

- **Eléments clé du contrat :**

Objet du contrat	Réaménagement des vestiaires et sanitaires hommes et femmes au Centre d'Incendie et de Secours de SAINT HONORE LES BAINS
Acheteur	Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre
Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
Structure	3 lots
Lieu d'exécution	Centre d'Incendie et de Secours de SAINT HONORE LES BAINS Rue du chemin ferré - 58360 SAINT HONORE LES BAINS
Délai	6 mois dont un mois de préparation
Développement durable	Clause environnementale - Critère environnemental
Pénalités de retard	Selon les clauses du CCAP
Forme des prix	Révisables Prix forfaitaires
Avance	Non prévue
Délai de paiement	30 jours

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 3 lots :

Type	Objet
Lot n°1	Démolition - gros œuvre – carrelage (CPV 45223220-4 : Travaux de gros œuvre - 45431000-7 : Carrelages)
Lot n°2	Menuiseries intérieures - plâtrerie – peinture (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie - CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie - 45442100-8 : Travaux de peinture)
Lot n°3	Plomberie – électricité (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique)

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=695950&orgAcronyme=k4f

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Règlement de consultation
- Acte d'engagement : un par lot
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) : un par lot
- Décomposition du prix global forfaitaire (DPGF) : une par lot
- Mémoire technique
- Rapport SOCOTEC lot 3
- Plans

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Visite des lieux ou consultation sur place de documents :**

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- Personne à contacter : Service Patrimoine tél. : 03 86 60 37 34 ou patrimoine@sdis58.fr
- Dates et horaires : 19/11/2026 9h00 – 12h00 et 13h30 – 15h30

Les visites se dérouleront **impérativement sur rendez-vous** (aucune société ne sera admise dans les locaux sans rendez-vous).

Au cours des visites, aucune réponse ne sera fournie aux participants. Les questions sont à poser uniquement par le biais du profil acheteur.

Une attestation de visite sera remise à toutes les sociétés présentes : cette attestation sera à remettre dans l'offre des sociétés.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **150 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=695950&orgAcronyme=k4f

- **Sans suite :**

A tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Le candidat ne peut pas répondre en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements.

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Variantes et prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

Des **prestations supplémentaires éventuelles** (PSE) sont prévues par l'acheteur dans les conditions suivantes :

PSE	Descriptif
Lot 1	Dépose des blocs portes et évacuation Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière
Lot 1	Travaux sur dalle existante pour corriger la planéité Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière
Lot 1	Carrelage sur support ragréage Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière
Lot 1	Fourniture et pose de plinthes carrelage Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière
Lot 2	Blocs portes intérieur à un vantail de 80 cm de passage Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière
Lot 2	Peinture sur les murs périphériques Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière
Lot 2	Peinture sur portes intérieures neuve à un vantail Réponse exigée : sans réponse l'offre sera considérée irrégulière

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	*Un acte d'engagement par lot.* *L'acte d'engagement n'a pas à être signé lors de la remise de l'offre, l'acheteur exigera la **signature électronique** de ce document uniquement à la société à laquelle il est envisagé d'attribuer le marché* *L'offre sera considérée comme irrégulière si ce document n'est pas présenté dans l'offre de la société*
DPGF	*Décomposition du prix global et forfaitaire* *Pas de signature électronique requise : la signature de l'acte d'engagement au moment de l'attribution vaut acception des pièces techniques et financières.*
Attestation de visite des locaux	*Pas de signature électronique requise*
Documents demandés aux CCTP	*Pas de signature électronique requise* *La signature de l'acte d'engagement au moment de l'attribution vaut acception des pièces techniques et financières.*

Document	Descriptif
Mémoire technique et toutes les pièces nécessaires à l'examen de l'offre	*Pas de signature électronique requise* *La signature de l'acte d'engagement au moment de l'attribution vaut acception des pièces techniques et financières.*
Relevé d'identité bancaire	*Pas de signature électronique requise*
Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle	*Pas de signature électronique requise*
Attestation d'assurance décennale	*Pas de signature électronique requise*

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur :
https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=695950&orgAcronyme=k4f

Copies de sauvegarde :
Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :
SDIS 58 – Service Marchés Publics Assurances
Rue du Colonel Rimailho
58640 Varennes-Vauzelles
Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Autres modalités :
Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :
https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

Pour toute aide dans la transmission électronique des offres, les candidats sont invités à contacter l'assistance technique de la plateforme ARNIA :
Portail des marchés publics

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique : 40%	Détail de la notation au mémoire technique
2. Prix : 40%	Détail de la notation au mémoire technique
3. Critères environnementaux : 20%	Détail de la notation au mémoire technique

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation ou négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande de négociation.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Négociations :**

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :
Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur exclusivement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

- **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Accusé de réception de la déclaration de détachement effectuée sur le téléservice SIPSI et l'attestation sur l'honneur d'acquittement des amendes liées aux salariés détachés	Pour les entreprises établies à l'étranger
Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales	Prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions (articles R 8222-1 du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale) et délivrée en ligne sur le site de l'Urssaf. Attestation datant de moins de 6 mois.
Attestation de régularité fiscale	Elle justifie de la régularité de la situation fiscale (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés) et peut être obtenue soit via le compte fiscal soit auprès du service des impôts. Attestation datant de moins de 6 mois
Attestation de versement des cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès pour les professions libérales visées aux articles L.640-1 et L.651-1 du code de la sécurité sociale	Attestation datant du mois de janvier de l'année en cours
Attestation de versement des cotisations pour congés payés et chômage intempéries	Pour toutes les entreprises dont l'activité est listée à la section F « construction » de la nomenclature NAF révision 2 de 2008. Attestation datant de moins de 6 mois
Liste nominative des travailleurs étrangers	Liste nominative des travailleurs étrangers précisant la nationalité, la date d'embauche et le type et le numéro de l'autorisation de travail, ou à défaut, une attestation certifiant que le candidat n'emploie pas de travailleurs étrangers. Liste datant de moins de 6 mois
Procès-verbal du comité social et économique de l'entreprise pour les entreprises de plus de 50 salariés	Procès-verbal le plus récent

Si l'offre n'a pas été signée lors de la remise des offres, le candidat retenu devra renvoyer dans le même délai qui sera fixé par l'acheteur, l'acte d'engagement signé électroniquement et transmis via le profil acheteur.

Si, dans le délai, le candidat retenu n'est pas en mesure de fournir les documents demandés, et/ou l'acte d'engagement signé, le marché sera attribué à l'offre classée en 2ème sous réserve que ce candidat fournisse à son tour les documents demandés.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=695950&orgAcronyme=k4f

La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) : **délai minimum de 7 jours calendaires entre l'information aux sociétés non retenues et la notification des marchés.**

- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;

- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'Assas - 21000 Dijon
Téléphone : 03 80 73 91 00 - Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr
Télécopie : 03 80 73 39 89
Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différents relatifs aux marchés publics de LYON – CCIRA de LYON
DREETS Auvergne Rhône Alpes
Tour SwissLife - 1 boulevard Marius Vivier-Merle
69443 LYON CEDEX 03
Tél : 04-26-99-28-33
ara.ccira@dreets.gouv.fr

Les conditions d'utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation sont définies ci-dessous :

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les candidats sont informés que des données à caractère personnel (notamment nom, prénom, adresse mail, téléphone et situation professionnelle) collectées dans le cadre de la

présente procédure de passation et dans le cadre de l'exécution du présent marché public sont susceptibles de faire l'objet de traitement(s).

Identité et coordonnées du responsable de traitement et de son représentant :
Adresse SDIS
Représenté par le Président du SDIS.

Coordonnées du délégué à la protection des données :
Protection.donnees@sieeen.fr

Finalités et base légales des traitements :

Traitements	Finalités	Bases légales
Suivi de la présente procédure de passation et d'attribution	Vérification de conformité, analyse des candidatures et des offres présentées, suivi et traçabilité de la procédure	Code de la commande publique, complété par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
Gestion contractuelle du marché	Gestion administrative, juridique et commerciale	Contrat
Sourcing	Identification et démarchage de candidats pour de futurs marchés	Intérêt légitime

Destinataires ou catégorie de destinataires :

Les données à caractère personnel concernées sont destinées exclusivement aux agents de l'Acheteur, des collectivités et des opérateurs de l'Etat, en charge de la passation puis de l'exécution du présent contrat. Elles ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Le SDIS sous-traite la dématérialisation de la procédure de passation et utilise la plateforme Territoires Numériques de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Durée de conservation :

Ces données sont conservées pendant toute la durée de passation, et éventuellement d'exécution du contrat ainsi que durant la DUA applicable aux candidatures et au marché (R2184-12 et 13 du Code de la commande publique).

Droits des personnes :
Les candidats s'engagent à informer et recueillir le consentement des personnes dont les données à caractère personnel figurent dans les documents transmis lors de leur candidature.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement à ces informations qui les concernent. Elles peuvent également s'opposer au traitement de ces données. L'exercice des droits d'information et d'accès aux données à caractère personnel peut être effectué auprès du délégué à la protection des données.

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :
Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Travaux du 30 mars 2021